

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYRELUY

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	17
Vote		
Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :		
Et publication ou notification du :		

Séance ordinaire du 15 septembre 2022

L'An deux mil vingt-deux et le quinze du mois de Septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CEYRELUY s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LAFFITTE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 9 septembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 9 septembre 2022.

Présents : Mmes : BONILLO Marie-Claire, DELSOL Sandrine, SAINT-AMON Violaine, TOURNIER Marielle. MM : BIDAU Patrick, BOYE Thierry, DARRIEULAT Gilles, GODINEAU Laurent, LACOUTURE Eric, LAFFITTE Frédéric, LAFFITTE Philippe, SICARD-MAUCLAIR Corinne, STEMMELEN Fredy, THOLLON Stephen.

Excusés : Mme DELMAS Floriane, FRAYSSE Chantal, LEONARD Hélène, MAILLARD Pascale. M. JOUHANNEAU Alexandre.

Procuration : Mme DELMAS Floriane à M. BIDAU Patrick, Mme FRAYSSE à M. LAFFITTE Philippe, Mme LEONARD Hélène à Mme SAINT-AMON Violaine.

Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur DARRIEULAT Gilles a été nommé secrétaire de séance.

2022DEL050 – CONTRAT D'ACHAT DE BOIS

Monsieur le maire indique que la société BHM a sollicité l'achat de matières pour la confection de biocombustibles. Des travaux d'entretien du chemin de la parcelle AC88 sont susceptibles de générer des déchets verts ainsi que la coupe rase des parcelles AC80, AC61 et AC20. La société BHM propose d'en faire l'acquisition pour un prix de 8€ HT la tonne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

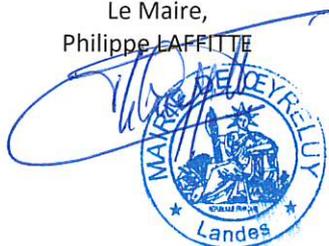
- Approuve la cession des déchets verts issus de l'entretien des parcelles susmentionnées au prix de 8€HT la tonne à la société BHM,
- Autorise le maire ou son représentant à signer le contrat de vente,

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En mairie le 16/09/2022

Le Maire,
Philippe LAFFITTE



Le Secrétaire de Séance,
Gilles DARRIEULAT

